

20 septembre 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

PARROT

(Eurolist)

Par courrier du 20 septembre 2006, reçu ce jour, la société JP Morgan Asset Management (UK) Ltd (125, London Wall, Londres, EC2Y 5AJ, Royaume-Uni), contrôlée par la société JP Morgan Chase & Co, agissant pour le compte de filiales exerçant une activité de gestion pour compte de tiers, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 septembre 2006, par suite d'une acquisition d'actions, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société PARROT et détenir 629 564 actions PARROT représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société (1), répartis de la façon suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
JP Morgan Asset Management (Japan) Limited	5 681	0,04
JP Morgan Asset Management (UK) Limited	623 883	5,00
Total	629 564	5,04

(1) Sur la base d'un capital composé de 12 483 353 actions représentant autant de droits de vote.